



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris le 25 février 2020

### Communiqué de presse

—

#### **Signature d'une convention partenariale entre l'Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA) et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

—

**A l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2020, Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Alain Christnacht, Président de l'UCPA ont signé une première convention partenariale, qui met l'accent sur les valeurs éducatives et de citoyenneté portées par les activités de pleine nature.**

L'objectif de cette convention, est de valoriser les métiers liés au secteur sportif et à la découverte de la nature dans le but de renforcer la pratique des sports de plein air comme support de formation, d'éducation et d'épanouissement des apprenants.

La convention établit les principes du partenariat autour de 5 axes prioritaires :

- L'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- La formation initiale et professionnelle ;
- Les expérimentations en lien avec un projet « d'écurie active » ;
- L'alimentation et la pratique sportive comme vecteurs de santé et de bien-être ;
- La promotion et le développement des territoires.

Les établissements d'enseignement agricole et l'UCPA mutualisent, grâce à cette convention, leurs infrastructures et équipements afin de permettre l'organisation de séjours de proximité à vocation éducative, sportive et environnementale.

Cette convention se donne également pour ambition de remobiliser les jeunes en rupture avec le système scolaire et l'emploi.

*Citation de Didier Guillaume :*

*« L'enseignement agricole ne mène pas qu'à un seul métier. Cette convention est une formidable occasion de valoriser les métiers du vivant au travers des pratiques sportives. »*

---

Contacts presse

**Service de presse de Didier GUILLAUME** - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture